



CLUB MÉCÈNES DU PATRIMOINE BRETAGNE

18 entreprises bretonnes s'unissent pour apporter un soutien financier de 20 000 € à la Marionnaise, à Chartres-de-Bretagne

Vendredi dernier, 7 décembre 2018, les entreprises bretonnes qui constituent le Club de Mécènes du patrimoine en Bretagne remettaient un chèque de 20 000 € à l'association Le Cadeau de la Marionnaise, à qui revient la restauration de la ferme-manoir de la Marionnaise située sur la commune de Chartres-de-Bretagne.

Ce Club breton, créé il y a maintenant 2 ans et demi pour soutenir des projets de restauration exemplaires en Bretagne, connaît un bel essor. Il compte 18 entreprises localisées dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor et du Finistère : les entreprises **CREZE** (feronnerie, métallerie, serrurerie), **CUPA PIZARRAS** (ardoise naturelle), **EMG** (construction bois), **ENTREPOSE ECHAFAUDAGES** (location d'échafaudages), **GUILLERM** (construction), **GUITTON** (menuiserie), **HELLEUX** (menuiserie), **JOUBREL** (maçonnerie), **LIGAVAN** (traitement des bois), **LOCARMOR** (location d'équipements pour la construction), **MACE** (campanologie), **MOULLEC** (maçonnerie, menuiserie, charpente), **OUVRANS** (couverture), **POLIMMO** (promoteur immobilier), **POUPON** (maçonnerie), **ROUAULT** (menuiserie), **TANGUY** (chantier maritime) et **VELUX** (fenêtres de toit).



Malgré la diversité des projets proposés cette année encore, la Marionnaise a rapidement retenu l'attention des membres du Club. « Ayant échappé aux transformations contemporaines et confortables que l'on peut faire de certains habitats, la Marionnaise conserve une authenticité et une singularité tout à fait remarquables » explique Gérard Bregent, Président du Club. Il s'agit d'un vaste chantier de restauration qui débute et qui s'inscrit dans un projet à portée culturelle, éducative et touristique pour le territoire. Un projet muséographique verra le jour à l'issue des travaux grâce à une équipe de bénévoles très mobilisée.

Le CLUB MÉCÈNES DU PATRIMOINE Bretagne offre aux entreprises comme à toute personne privée un partenariat sûr et efficace au service du patrimoine de notre région.



En soutenant des projets de restauration du patrimoine particulièrement exemplaires, le Club permet aux entreprises d'assurer une visibilité à leur activité professionnelle, et surtout d'être un levier de l'économie locale dans un tissu artisanal et industriel parfois fragile, tout en bénéficiant des avantages fiscaux attachés au mécénat culturel par la loi du 1^{er} août 2003. Depuis 2016, le Conseil régional de Bretagne est partenaire du Club de Mécènes du patrimoine.